



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 21 JUILLET 2025

Violences au Val de l'Aurence

La réaction du Conseil départemental de la Haute-Vienne et de l'Association limousine de sauvegarde de l'enfant à l'adulte

Les événements violents du week-end au Val-de-l'Aurence à Limoges sont inadmissibles et doivent être dénoncés avec force. Le Département de la Haute-Vienne, par la voix de son vice-président en charge des associations Thierry Miguel, a témoigné dès dimanche de son soutien à la population du quartier, aux forces de l'ordre et de sécurité, qui dans de nombreuses villes de France – Nîmes, Saint-Ouen, Béziers, Compiègne, etc – font face à des violences extrêmes dans les territoires perdus de la République.

Redonner à ces quartiers et tout particulièrement à celui de l'Aurence, où les populations sont les premières victimes de la violence systémique, provenant de bandes organisées liées au trafic de drogue, un peu de sécurité et de sérénité nécessite plus que des querelles politiques : Etat, Justice, Département, Métropole, Ville de Limoges, Associations se doivent d'apporter une réponse ferme, coordonnée et immédiate, dans l'intérêt général.

Pourtant, le Département a été ciblé ces dernières heures par des déclarations à charge, mettant en cause son action en faveur de la protection de l'enfance, ce qui nécessite quelques éclairages factuels.

Depuis 2023, le Conseil départemental met en œuvre un plan ambitieux de protection de l'enfance, en partenariat étroit avec l'Alsea

- **Le Département axe son action sur prévention spécialisée et l'accueil d'urgence.** Sur ce dernier point, c'est le rôle dévolu au Centre départemental de l'enfance et de la famille. Cela se traduit également par l'augmentation de **la capacité d'accueil de la pouponnière** pour répondre aux besoins de prise en charge des très jeunes enfants (0 à 3 ans). Il a enfin ouvert 80 places d'accueil supplémentaires depuis 2021 **en Maison d'enfants à caractère social** mais aussi **pour les jeunes de plus de 16 ans**. Côté prévention spécialisée, on note l'installation de 16 postes de Référents éducatifs en prévention dont 10 interviennent en **quartiers prioritaires de la politique de la ville** (QPV).
- Parallèlement, le Conseil départemental a confié la **gestion des mesures d'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) à son partenaire l'Alsea**. Pour rappel, l'AEMO est une mesure judiciaire civile ordonnée par le Juge des Enfants au bénéfice d'un ou de plusieurs mineurs d'une même famille. Elle concerne des familles qui éprouvent des difficultés importantes dans l'éducation de leurs enfants, entraînant un danger ou un risque de danger pour ceux-ci.

- **Traduction financière de ces engagements** : en 2014 le budget enfance/famille du Département s'élevait à **36,9 M€** contre **63,7 en 2025, soit 73% d'augmentation en 11 ans.**
- En l'espèce sur **le quartier du Val de l'Aurence** et son territoire, on compte **deux Maisons du Département** qui œuvrent au cœur du quartier, près de **50 travailleurs sociaux** y travaillent chaque jour en lien constant avec les habitants et des **associations** subventionnées, plus de **1000 personnes** y sont accompagnées, pour un montant de plus de **5 millions d'euros** d'aides versées...

Ceci étant dit, et face à l'ampleur des exactions et des violences commises ce week-end à Limoges, il est évident que le Département et les travailleurs sociaux qui œuvrent à la protection de l'enfance ne pourront régler seuls les maux d'une société qui dysfonctionne. **Tous les acteurs de la sécurité, de la justice, les collectivités locales et bien sûr l'Etat doivent agir ensemble et étudier toutes les solutions** : la réinstallation d'une police de proximité, formée ; l'accompagnement des jeunes sur les plans éducatif, social, psychique ; le renforcement de la médiation et le soutien aux associations locales ; le retour des services publics ; les moyens financiers des collectivités ; les moyens accordés à la justice...

Nier ces faits et cette réalité pour mieux s'illusionner voire se défaire de ses propres responsabilités n'est vraiment pas à la hauteur des enjeux.

Contacts presse :

Anne-Catherine FARGES – directrice de la communication du Département
05 44 00 12 42 – anne-catherine.farges@haute-vienne.fr